

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

TYPE DE CONTRAT : Facture Periscolaire – Ecole du Chêne

Identifiant créancier SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle** à envoyer des insiructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle**.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

FR 06 ZZZ 584715

Désignation du Titulaire du compte à débiter	Désignation du Créancier
Nom, prénom :	Nom: Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle
Adresse :	Adresse :21, Place Benoit Dubost
Code postal :	Code postal : 69210
Ville :	Ville: Fleurieux sur l'Arbresle
Pays :	Pays : FRANCE

Désignation du compte à débiter	
IBAN	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE

TYPE DE PAIEMENT	: Paiement récurrent/répétitif Y Paiement ponctuel Y
------------------	---

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI MEME ET LE CAS ÉCHÉANT):

NOM DU TIERS DÉBITEUR :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Mairie de Fleurieux sur l'Arbresle.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.